

Fiche de réservation Noël 2024

ALSH site Uzerche site Vigeois

Nom et prénom de l'enfant :

Age : Numéro de tél :

Merci de déposer ou d'envoyer vos demandes de réservations à l'ALSH :

ALSH l'île aux trésors, Maison de l'Enfance - Les Buges, 19140 UZERCHE

ALSH l'île aux loisirs, rue du Tourondel, 19410 VIGEOIS

Tel : 05.55.97.13.41 ou 06.11.42.18.22 (**laissez un message**)

Mail : alsh@paysduzerche.fr

Rappel : L'inscription à l'accueil de loisirs est obligatoire

au plus tard le mercredi 11 Décembre 2024

Fiche de réservation + dossier d'inscription 2024/2025

Un enfant ne sera pas admis s'il n'est pas inscrit.

Règlement de l'ALSH :

Il est nécessaire de prévenir le centre de toute absence prévue au moins 48 h à l'avance. En cas d'absence non prévue, informer le plus tôt possible l'ALSH. Seules les absences justifiées par un certificat médical ne seront pas facturées.


Possibilité d'accueil :

↳ journée (avec ou sans repas)

↳ demi-journée (avec ou sans repas), sauf en cas de sortie journée

RAPPEL : Les ALSH ainsi que la permanence administrative seront

fermés du lundi 23 au vendredi 27 décembre inclus.

	Matin	Repas	Après-midi
Lundi 30/12/2024			
Mardi 31/12/2024			
Fermeture à 17h00 le 31 décembre 2024			
Mercredi 01/01/2025	Férié		
Jeudi 02/01/2025			
Vendredi 03/01/2025			

Signature :

Les plannings d'activités sont disponibles sur demande et sur le site internet www.paysduzerche.fr, dans la rubrique « Enfance / Jeunesse » et « Accueil de loisirs ».

Fiche de réservation Noël 2024

ALSH site Uzerche site Vigeois

Nom et prénom de l'enfant :

Age : Numéro de tél :

Merci de déposer ou d'envoyer vos demandes de réservations à l'ALSH :

ALSH l'île aux trésors, Maison de l'Enfance - Les Buges, 19140 UZERCHE

ALSH l'île aux loisirs, rue du Tourondel, 19410 VIGEOIS

Tel : 05.55.97.13.41 ou 06.11.42.18.22 (**laissez un message**)

Mail : alsh@paysduzerche.fr

Rappel : L'inscription à l'accueil de loisirs est obligatoire

au plus tard le mercredi 11 Décembre 2024

Fiche de réservation + dossier d'inscription 2024/2025

Un enfant ne sera pas admis s'il n'est pas inscrit.

Règlement de l'ALSH :

Il est nécessaire de prévenir le centre de toute absence prévue au moins 48 h à l'avance. En cas d'absence non prévue, informer le plus tôt possible l'ALSH. Seules les absences justifiées par un certificat médical ne seront pas facturées.


Possibilité d'accueil :

↳ journée (avec ou sans repas)

↳ demi-journée (avec ou sans repas), sauf en cas de sortie journée

RAPPEL : Les ALSH ainsi que la permanence administrative seront

fermés du lundi 23 au vendredi 27 décembre inclus.

	Matin	Repas	Après-midi
Lundi 30/12/2024			
Mardi 31/12/2024			
Fermeture à 17h00 le 31 décembre 2024			
Mercredi 01/01/2025	Férié		
Jeudi 02/01/2025			
Vendredi 03/01/2025			

Signature :

Les plannings d'activités sont disponibles sur demande et sur le site internet www.paysduzerche.fr, dans la rubrique « Enfance / Jeunesse » et « Accueil de loisirs ».